



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

PÔLE SERVICES
TECHNIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR

BUREAU DES TRAVAUX
EXTERNALISÉS

Solliès-Pont, le 13 JUIL. 2021

ARRETE

Temporaire de travaux et de circulation Chemin des Renaudes, chemin des Sigues, Chemin des Laugiers, avenue St Roch

N° Départ : 1180/2021/320/PST/AAC/XDG/SP

**Le maire de Solliès-Pont,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite.**

Vu la demande :

- du **07/07/2021**
- de l'entreprise **VAR THD** qui sollicite un arrêté temporaire de travaux et de circulation,
- nature des travaux : **Implantation, pose et remplacement de poteaux,**
- lieu : **chemin des Renaudes, chemin des Sigues, chemin des Laugiers, avenue Saint Roch à Solliès-Pont,**
- date des travaux : **du 19/07/2021 au 19/10/2021.**

Vu les articles L.2131-1, L 2213-1, L 2213-2 et L 2213-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu la loi 82.213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions,

Vu le code de la route, et notamment les articles R.411-8 et R.411-25,

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et délégation de signature aux adjoints et à certains conseillers municipaux n°171/2020/04/DGS/SDGS/AG/CG du 03 juillet 2020,

Considérant qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement **chemin des Renaudes, chemin des Sigues, chemin des Laugiers, avenue Saint Roch à Solliès-Pont**, afin d'assurer la sécurité publique pendant la durée des travaux.

Arrête

Article 1 : Une autorisation exceptionnelle de travaux, de restriction de circulation et une interdiction de stationner est accordée à l'entreprise **VAR THD** pour des travaux cités dans la demande, **chemin des Renaudes, chemin des Sigues, chemin des Laugiers, avenue Saint Roch à Solliès-Pont.**

- durée : **du 19/07/2021 au 19/10/2021.**

Article 2 :

- le pétitionnaire mettra en place la signalisation temporaire adéquate et informera les riverains de ces travaux
- la circulation alternée sera mise en place par l'entreprise,
- la circulation piétonne sera maintenue,
- le stationnement sera interdit,
- les abords du chantier seront nettoyés en fin de journée,

Article 3 : **Dispositions relatives aux tiers :**

- l'entreprise **VAR THD** sera tenue pour seule et entièrement responsable de tous les accidents et dommages causés aux tiers par l'exécution des travaux.

Article 4 : **Dispositions relatives à la réalisation des travaux :**

- le présent arrêté sera affiché aux abords du chantier,
- tous dégâts occasionnés sur les voiries et accotements, seront à la charge de l'entreprise **VAR THD**,
- les dispositifs mécaniques bruyants ne peuvent être utilisés entre 20h00 et 7h00.

Article 5 : **Modifications de l'occupation :**

Toute modification dans la durée, la date ou l'objet de l'occupation devra faire l'objet d'une information préalable auprès des services concernés, sous peine d'intervention d'office des services communaux.

Article 6 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté :

- monsieur le responsable de la police municipale de Solliès-Pont,
- monsieur le directeur des services techniques de Solliès-Pont,
- l'intéressée.

Docteur André GARRON

Par délégation

Philippe LAURERI

Adjoint au maire

Délégué à l'occupation du domaine public

Certifié exécutoire compte tenu de :

- la transmission en Préfecture le
- la publication le
- la notification le

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5
Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : Prénom :
 Dénomination : VAR THD Représenté par :
 Adresse Numéro : 66 Extension : Nom de la voie : AVENUE DE L'AMIRAL DEVELUY
 Code postal 8 3 0 0 0 Localité : TOULON Pays : FRANCE
 Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel :@.....

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : EIFFAGE ENERGIE TELECOM SUD EST Prénom :
 Adresse Numéro : 25 Extension : Nom de la voie : ALLEE DE SIGNE
AVENUE DE COPENHAGUE
 Code postal 8 3 8 7 0 Localité : SIGNES Pays : FRANCE
 Téléphone 0 6 1 0 0 8 1 0 0 2 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : arnaud.soliveres@eiffage.com

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
 Hors agglomération En agglomération
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
 Adresse Numéro : 264 Extension : Nom de la voie : Chemin des Renaudes, Chemin de Sigues,
Chemin des Laugiers, Avenue St Roch
 Code postal 8 3 2 1 0 Localité : SOLLIES PONT
 Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
 Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	<u> </u> mètres	<u> </u> mètres	<u> </u> mètres

Dépôt ou Stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

Station service Renouvellement Création

Autres IMPLANTATION, POSE et REMPLACEMENT DE POTEAUX

Date prévue de début d'application 1 9 0 7 2 0 2 1 Durée d'application (en jours calendaires) : 0 9 0

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux Benne Grue Etalage
 ou { Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
 Autres (à préciser) :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
 des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
 Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux
 Eaux usées EDF Autres (à préciser) :

Sous voirie :
 Tranchée longitudinale mètres
 Tranchée transversale mètres
 Fonçage mètres

Sous accotement ou trottoirs :
 mètres
 mètres
 mètres

Aménagement de surface ou équipements :
 Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route
 Autres (à préciser) : EN CAS DE TRAVAUX SUR CHAUSSEE UNE SIGNALISATION SPECIFIQUE SERA MISE EN PLACE

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

- 1 - Pour toute demande
 Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000^{ème} ⁽³⁾ Photos
- 2 - Pièces complémentaires par nature de demande
- 2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb
 Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}
- 2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine
 Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}
 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}
- 2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 07/07/2021

Nom : JACOLOT Prénom : MAUD Qualité : ASSISTANTE TECHNIQUE

(3) Extrait cadastral ou équivalent



Sainte-Maise

CHE DE LA GUILDERIE

Hameau des Fourchons

augiers

CHE DES AMANDIERS

CHE DES FOURCHES

SOLLES-PONT

CHE DES FOURCHES

les Fourches

CHE DES

Capellon

CHE DES

CHE DES SAUSSES

CHE DES SAUSSES

CHE DES SAUSSES

CHE DES SAUSSES

Laderet

CHE DU PETIT MOIS

CHE DU PETIT MOIS

les Renaudes

CHE DES SAUSSES

CHE DE LA BAYLE

